

tation du nombre des item permet la formation de groupes beaucoup plus complets et plus représentatifs. Par exemple, les matériaux de construction sont représentés par une plus longue liste aussi bien que par une série plus complète de prix géographiques. Le nombre de séries de prix de ces groupes a été augmenté de 32 à 90. Des améliorations semblables ont été faites dans plusieurs groupes et leurs subdivisions. Les produits chimiques et leurs dérivés comprennent 73 séries comparativement à 13 dans l'ancien indice. Les métalloïdes et leurs dérivés sont représentés par 73 séries au lieu de 16 dans l'ancien. Ces changements dans le nombre de séries ont donné une beaucoup plus grande utilité aux nombres-indices des groupes et de leurs subdivisions, qui fournissent des nombres-indices subsidiaires pour fins spéciales.

Formule.—Le calcul des nombres-indices a été fait sur la même formule qu'autrefois. Cette formule, qui produit l'indice collectif, sert aujourd'hui pour le calcul de plusieurs des nombres-indices les plus importants et pour une comparaison de trois périodes ou plus sur une base fixe, et elle a reçu l'appui de plusieurs statisticiens éminents. Elle est exprimée comme suit: $\sum \frac{P_1 Q_0}{P_0 Q_0}$.

Pondérage.—Le pondérage doit naturellement se conformer à la formule employée mais le système se prête à plusieurs variations. La quantité échangée est la base de pondérage du Bureau, c'est-à-dire que les chiffres de production et d'importation permettent d'arriver à un poids, mais quand il s'agit de production seulement, les quantités actuellement vendues sont considérées. En arrivant à la pondération de toutes les marchandises on évite les duplications, en faisant des déductions là où c'est possible, quand la marchandise y est comprise de nouveau sous une autre forme, comme par exemple dans le cas de la farine et du blé. On a amélioré la pondération en appliquant un triple système, soit: pondération pour marchandises individuelles, subdivisions de groupes et, finalement, groupes de marchandises. En premier lieu, les marchandises de chaque division de groupe sont pondérées de telle manière que le nombre-indice le plus exact s'obtienne pour cette subdivision. Cependant, une telle pondération ne s'appliquerait pas à un groupe, principalement lorsqu'il peut inclure un autre sous-groupe couvrant la même marchandise sous une forme différente. Pour cette raison, les nombres-indices des sous-groupes sont de nouveau pesés par des pondérations de sous-groupes (valeur calculées en pourcentages). Une autre raison de ces pondérations de sous-groupes se trouve dans le fait que chaque sous-groupe ne comprend que des marchandises représentatives. Afin de donner à chaque sous-groupe le poids suffisant en arrivant à un indice de groupe, il doit être pondéré par un chiffre qui représente autant que possible la valeur totale de toutes les marchandises qui peuvent être comprises dans le sous-groupe. Finalement, les nombres-indices de groupes sont pondérés en arrivant au nombre-indice collectif, de manière à s'assurer qu'aucun nombre-indice de groupe n'influence d'une manière disproportionnée le résultat définitif. Les pondérations de groupes représentent l'importance totale estimative dans l'échange de toutes marchandises qui peuvent être classifiées dans ce groupe particulier. Un exemple le fera comprendre.

Les grains sont un sous-groupe du groupe principal: Substances végétales et leurs produits. Les poids des sous-groupes et des céréales individuelles sont les suivants: —